



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Ecole Municipale des Sports

### Enfant



### Les Activités proposées ....

- **Les mercredis sportifs :**

Pour tester un large panel d'activités et trouver le sport correspondant vraiment à votre enfant.... Sport individuel ou collectif, discipline technique ou plutôt ludique, L'école municipale multisports propose des menus d'activités variées tous les mercredis après-midi de l'année scolaire afin de s'essayer à plusieurs disciplines.

**Par qui ?** Des éducateurs sportifs municipaux diplômés

**Où ?** Gymnase Fernand GANNE.

**Tarifs ?** 40€ pour les sancéens et 80€ pour les extérieurs l'année, pendant le temps scolaire

**Lieu d'Inscriptions :** pour l'année scolaire 2017/2018 Pole Enfance éducation

**Multisports de 13h30 à 14h45 :** enfants nés entre 2008 et 2010

A partir de 7 ans, l'apprentissage favorise l'autonomie, le choix, le respect, la règle du jeu et conduit vers la maîtrise du geste technique.

**Eveil Sportif de 14h45 à 15h :** Enfants nés en 2011 et 2012

L'Ecole Municipale des Sports propose aux enfants de 5 et 6 ans, une pratique ludique des activités sportives, afin qu'ils découvrent leurs capacités physiques au travers d'activités libres ou guidées, codifiées et d'expression.

L'objectif est de développer la perception de leurs gestes en relation avec leur corps.

Afin de permettre aux enfants fréquentant le centre de loisirs du mercredi après-midis de s'inscrire aux « mercredis sportifs », un agent du service enfance éducation aura en charge d'accompagner les enfants concernés aux activités. Une fois l'activité finit, les enfants réintégreront le centre de loisirs.

- **Les Autres jours**

**Le Badminton :**

**Pour qui ?** Les enfants nés entre 2005 et 2008

**Par qui ?** Des éducateurs sportifs municipaux diplômés

**Quand ?** Les mardis de 16h30 à 17h45

**Où ?** Gymnase Fernand GANNE.

**Inscriptions** pour l'année scolaire 2017/2018 Pole Enfance éducation

à partir du 15 septembre 2017 : inscription au séances d'essais de septembre

-----

### VETEMENTS INDISPENSABLES POUR LES ACTIVITES SPORTIVES :

- Activités extérieures : chaussures de sport, survêtement, k-way, tee-shirt.

- Activités intérieures : chaussures de sport propres, short, tee-shirt...

Il est recommandé de prévoir une gourde afin que l'enfant puisse s'hydrater durant le cours.



# Fiche Inscription

## Ecole Municipale des sports

A remettre à l'accueil du Pôle Enfance Education.



**Nom de l'enfant :**.....**Prénom :**.....

**Date et lieu de naissance :**.....

**Adresse de la famille :**.....

.....  
**Inscription à l'activité(s) :**

- Badminton (enfants nés entre 2011 et 2008 )
- Eveil Sportif (enfants nés en 2011 et 2012)
- Multisport (enfants nés en 2010 , jusqu'au 12 ans révolu de l'enfant (enfants nés en 2005)

### Père de l'enfant :

**Nom :**.....

**Prénom :**.....

**Profession :**.....

**Tel :**.....

**Portable :**.....

**Email :**.....

.....

### Mère de l'enfant :

**Nom :**.....

**Prénom :**.....

**Profession :**.....

**Tel :**.....

**Portable :**.....

**Email :**.....

.....

**Je soussigné(e) Nom et Prénom.....**

**Responsable légal :**  Parent  Tuteur

- Autorise les agents de l'Ecole Municipale des Sports à faire toute intervention médicale nécessaire à l'état de mon enfant en cas d'accident : Hôpital  Clinique
- Autorise l'enfant à pratiquer toutes activités sportives.
- Atteste que l'enfant n'a pas d'antécédents médicaux pouvant nuire à la pratique sportive.
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports et en accepter les conditions.
- Autorise/N'autorise pas les éducateurs sportifs de la ville de Saint Julien les Villas à utiliser les photos et vidéos sur lesquelles mon enfant apparaît.

**Liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant en fin de séance :**

		Lien avec l'enfant (papy, mamie, tata, ami.....)
1.	NOM	
	Prénom	
2.	NOM	
	Prénom	
3.	NOM	
	Prénom	
4.	NOM	
	Prénom	

Il est rappelé aux parents que leur enfant n'est confié qu'aux seules **personnes de confiance** qu'ils ont préalablement **désignées dans cette fiche d'inscription**.

Pour tout changement concernant les personnes autorisées, une demande écrite devra être faite au préalable. Cette demande devra préciser l'identité de la personne qui viendra chercher l'enfant et une pièce d'identité devra être présentée au personnel communal. Toute personne non mentionnée se verra refuser de récupérer l'enfant

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

J'atteste avoir pris connaissance que mon enfant ne pourra participer aux activités proposées par l'Ecole Municipale des Sports, que lorsque toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier d'inscription (1) auront été déposées au pôle jeunesse éducation.

(1) Documents à fournir impérativement :

- 1 certificat de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- 1 photo d'identité
- 1 attestation d'assurance prenant en compte la responsabilité civile et individuelle d'accident
- 1 fiche de renseignement

**NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**  
**(RESERVE A L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS)**

- Dossier entièrement rempli
- Cotisation Annuelle « détail du versement » : .....
- Montant de la cotisation : .....€

A..... Le.....**Signature, (précédée de la mention « lu et approuvé »)**

**CERTIFICAT MEDICAL (SAISON 2017 / 2018)**

**A faire remplir par votre médecin ou fournir une attestation de celui-ci**

**A .....** **Le.....**

**Je soussigné(e) :**

- **Nom .....**
- **Prénom.....**

**Docteur en médecine.....**

**Déclare avoir examiné l'enfant :**

- **Nom.....**
- **Prénom.....**
- 

**Atteste l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives au sein de l'Ecole Municipale des Sports.**

**Observations particulières du médecin :.....**  
.....

**Antécédents médicaux :.....**  
.....

**Allergie(s) :.....**  
.....

**Certifié sincère et exact:**

**Signature :**

**Cachet du Médecin :**

# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **Ecole Municipale des Sport**

### **5 ans à 12 ans**

1. L'enfant pourra accéder aux activités de son groupe après inscription avec remise du **dossier complet** comprenant les pièces suivantes :
  - 1 certificat de non contre indication à la pratique des activités sportives
  - 1 photo
  - 1 attestation d'assurance « responsabilité civile »
  - 1 fiche de renseignements
  
2. Les familles s'engagent à prévenir le Pôle Jeunesse sur tout changement d'ordre familial ou autre susceptible de modifier les données du dossier d'inscription ainsi que les éducateurs
  
3. L'enfant devra être accompagné et repris sur le lieu de l'activité et à l'horaire indiqué sur le planning
  
4. Pour les familles souhaitant bénéficier du service d'accompagnement aux activités du mercredi après-midi, il appartient de préciser la demande d'accompagnement **à chaque inscription au centre de loisirs du mercredi**
  
5. La responsabilité de l'EMS est engagée uniquement pendant les heures de cours. Lorsque la séance a pris fin, les enfants ne sont plus sous la **responsabilité de l'éducateur** et les parents ( ou toute personne désignée comme responsable par les tuteur légaux) sont tenus de les récupérer.
  
6. A l'issue de **3 retards constatés ou d'absence non excusée lors des activités**, nous nous réservons le droit d'exclure l'enfant de l'E.M.S
  
7. Conformément à nos règlements **les cours seront dispensés uniquement si l'effectif du groupe est supérieur ou égal à trois enfants.**
  
8. Les enfants doivent être en tenu de sport adapté.  
Si un enfant ne se présente dans la tenue adéquate, les éducateurs pourront le refuser
  
9. Aucun remboursement en cour d'année ne pourra être effectué.
  
10. Tarifications :  
Par enfant, pour une activité : 40€ pour les sancéens et 80€ durant l'année scolaire  
Pour deux activités : 60€ pour les sancéens et 120€ pour les extérieurs durant l'année scolaire

Pour les enfants inscrits au centre de loisirs du mercredi après-midi souhaitant bénéficier du service d'accompagnement par un animateur du centre de loisirs : Cout d'inscription au centre de loisirs + Cout de l'activité à l'année

Signature des parents ou du responsable légal  
(Suivi de la mention « lu et approuvé »)